

## École des Monarques

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

### Général : but du projet éducatif

L'école des Monarques définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

### Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

#### Vision et valeurs : vision

Le projet éducatif est un document officiel qui définit les orientations pédagogiques et les objectifs visés de notre école. Il est élaboré par l'équipe-école en collaboration avec la communauté scolaire. Le projet éducatif doit répondre aux besoins et aux aspirations des élèves, des parents, du personnel enseignant et des membres de la communauté. Il est donc unique à chaque école et doit être révisé régulièrement pour s'adapter aux changements et aux nouveaux enjeux. C'est un document important qui définit les valeurs, les objectifs et les stratégies pédagogiques. Il sert de cadre de référence pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie scolaire et permet de travailler ensemble à la réussite des élèves. La réflexion autour de l'élaboration de notre projet éducatif s'est faite lors des tables de concertation avec les directions d'établissement, des deux journées pédagogiques institutionnelles pour l'équipe-école et des rencontres du conseil d'établissement.

À partir des enjeux émergeant du contexte de notre école et en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PÉVR) du Centre de services scolaire de Montréal, nous avons ainsi déterminé l'orientation qui vise l'amélioration de la réussite de nos élèves. Cette orientation en lien avec la mission : instruire, socialiser et qualifier et centrée sur le développement de compétence des élèves.

Voici la vision partagée avec notre Centre de services scolaire:

#### Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

#### Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

#### Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

#### Vision et valeurs : valeurs

- Bienveillance
- Respect
- Plaisir

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

#### Portrait sociodémographique

L'école des Monarques se trouve dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, deuxième arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal. Notre école est située plus particulièrement dans le district Marie-Victorin et est délimitée par la 35e avenue Ouest, le boulevard Pie IX, la rue Rosemont et la rue Bélanger. Elle est entourée d'espaces verts avec de grands parcs tels que le parc La Louisiane, le parc Étienne-Desmarteau et le parc Maisonneuve. Nous avons aussi la chance d'être les voisins du Jardin botanique, qui a fait de la sauvegarde du papillon monarque une priorité. En l'honneur de ce papillon majestueux et en appui à cette noble cause, notre école en porte fièrement le nom.

Voici quelques statistiques tirées du site de la Ville de Montréal pour le district Marie-Victorin (source : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/43\\_MARIE-VICTORIN\\_V2.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/43_MARIE-VICTORIN_V2.PDF)) :

- Le district regroupait, en 2016, près de 25 % de la population totale de l'arrondissement, soit 34 756 personnes;
- Les femmes y sont plus nombreuses que les hommes et comptent pour 54 % de la population;
- Les ménages de personnes seules représentent 47 % des ménages du district;
- Les coûts d'habitation mensuels moyens sont moins élevés dans le district que dans l'ensemble de l'arrondissement;
- La population immigrante compte pour 30 % de la population;
- Les immigrants du district sont, pour la plupart, nés en Algérie (20 %), en Haïti (11 %) ou au Maroc (8 %);
- Le français et l'anglais sont, respectivement, les seules langues parlées à la maison par 72 % et 5 % de la population du district;
- Près de 51 % des travailleurs recensés dans le district utilisent une automobile - à titre de conducteur ou de passager - pour se rendre au travail, alors que ceux qui se déplacent en transport en commun comptent pour 40 % de l'ensemble.

### **Partenariats avec la communauté**

Offrant une formation de qualité, où le respect est une valeur centrale, nous avons à cœur la réussite de tous nos élèves et nous nous entendons pour leur inculquer des valeurs de bienveillance, d'épanouissement personnel, de sens des responsabilités, de sécurité et de préservation. Nous reconnaissons qu'il faut tout un village pour élever ses enfants. C'est pour cette raison que nous travaillons avec différents organismes. Les voici :

- Michel Gautier pour le projet cinéma offert aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année;
- Cégep du Vieux-Montréal pour le projet de stagiaires en éducation spécialisée;
- Les loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont pour les activités parascolaires;
- Le CLIPP (Club intergénération Petite-Patrie) pour l'aide aux devoirs;
- Le Lunch pour le service de traiteur;
- L'école Montréalaise pour tous pour les sorties éducatives et culturelles et pour la formation;
- L'école et les arts pour le théâtre;
- Table de concertation en petite enfance de Rosemont (TCPER);
- CIUSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (infirmière et hygiéniste dentaire)
- L'agente sociocommunautaire de poste de police 44 dans le cadre de notre plan local de mesures d'urgence et de notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Notre école reconnaît aussi que le parent est le 1<sup>er</sup> éducateur de son enfant. La communication entre l'école et la maison est importante et nous encourageons l'implication des parents à travers les différentes activités, le conseil d'établissement et l'Organisme de participation des parents. Ce dernier organise entre autres le Marché de Noël, les paniers de Noël, les dîners pizza et le bazar. Il contribue ainsi à la réalisation des projets et activités comme les fêtes à l'école, le projet IGA des 5<sup>e</sup> année, le projet cinéma.

### **Indice de défavorisation**

(source : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation/>)

*Le Ministère utilise deux indices de défavorisation pour répartir les ressources financières entre les centres de services scolaires/commissions scolaires. Ces indices permettent, selon les besoins, de cibler des écoles ou des bâtiments ou de tenir compte du pourcentage d'élèves provenant de milieux défavorisés dans chaque centre de services scolaire/commission scolaire.*

*1. L'indice de faible revenu correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).*

**Indice du seuil de faible revenu en 2021-2022 pour notre école:**

**Rang décile 10 / 28,14%**

*2. L'indice de milieu socio-économique est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).*

**Indice de milieu socio-économique en 2021-2022 pour notre école :**

**Rang décile 8 / 12,52%**

### **Portrait sociolinguistique**

Environ 85% de nos élèves parlent français à la maison. Les autres langues parlées à la maison sont l'arabe, l'espagnol, le kabyle et l'anglais. Les élèves ont comme langue maternelle de français (55%), l'arabe (17%), le kabyle (8,2%), l'espagnol (6,4%) et le créole (3,8%). Ils sont nés au Québec (70%), en Algérie (10,8%), au Maroc (2,9%), en Haïti (2,3%) et en France (2%).

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école des Monarques comprend 655 élèves répartis dans trois pavillons. Le pavillon Marie-Rollet, situé au 4315, rue Beaubien, regroupe les 192 élèves de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année. L'annexe temporaire, située au 6755, 36<sup>e</sup> avenue, réunit les 209 élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Quant aux 254 élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, ils se retrouvent à l'édifice Saint-Jean-Vianney, situé au 6755, 27<sup>e</sup> avenue.

Notre école est une école de quartier. Elle est composée d'environ trente classes dites régulières. Tous les élèves qui la fréquentent résident aux environs. Dès la première année, tous les élèves de l'école ont la chance de développer leurs aptitudes artistiques à travers le cours d'arts plastiques et de musique. Ils apprennent également une deuxième langue, soit l'anglais. Du côté de l'activité physique, les élèves ne sont pas en reste et participent au cours d'éducation physique du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. L'école offre aussi les services de garde et de dîners qui contribuent au développement des enfants et facilitent la conciliation travail-famille des parents. La grande majorité de nos élèves fréquentent ces services.

Les élèves peuvent compter sur une équipe-école engagée et bienveillante. L'équipe est composée de :

- Une direction et deux directions adjointes
- Trente-neuf enseignants et spécialistes à temps plein et à temps partiel
- Trois orthopédagogues et une enseignante en soutien linguistique
- Trois techniciennes en éducation spécialisée
- Une orthophoniste
- Une technicienne en service de garde
- Deux éducatrices classe principale
- Vingt et une éducatrices
- Huit surveillantes de dîner
- Une secrétaire d'école et deux secrétaires
- Trois concierges et deux aides-concierges

#### Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du centre de services scolaire et de sa région administrative;
- Le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant;
- La proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires (activités étudiantes, sports interscolaires, activités communautaires, etc.);
- L'offre de services de garde aux élèves;
- Les pratiques d'encadrement des élèves (exemple: Comportements: prévention et intervention).

#### Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation;
- L'offre publique et privée de services pédagogiques sur le territoire du centre de services scolaire, de sa région administrative ainsi que des régions administratives limitrophes;
- L'indice de milieu socioéconomique (position sociale d'une personne ou d'une famille d'après son salaire, son éducation, son métier, etc.);
- Le nombre d'élèves par niveau;
- Le niveau d'intégration des technologies de l'information et de la communication.

### Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en écriture.

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie.

Objectif : Augmenter le taux de réussite des d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% en compétence écrire de 79,2 % à 84,2 % d'ici juin 2027.